

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

PARENTS SEPARES

(n'ayant pas de jugement de garde)

Je soussigné(e), _____

atteste que le lieux de résidence habituel de mon fils/ma fille*
_____ est au domicile de sa mère/son père*

et que l'autorité parentale est exercée conjointement par les deux parents.

Pour servir et valoir ce que de droit

Fait à _____ le ____ / _____ / _____

Ps : joindre la copie d'une pièce d'identité de chaque parent

*rayer la mention inutile